K00511

DÉCLARATION DE CESSATION DEFINITIVE D'UN TRAVAIL AUTORISÉ DURANT L'INCAPACITE DE TRAVAIL

(ART.100, §2, DE LA LOI COORDONNEE LE 14/07/1994)

A quoi sert ce formulaire ?

Ce document est à remplir uniquement en cas de cessation définitive de votre activité reprise avec l'autorisation du Médecin-Conseil.

Qu'est-ce qu'une cessation définitive ?

Si votre état de santé ou votre situation ne vous permet plus d'exercer votre activité, vous pouvez compléter le formulaire en indiquant la date à laquelle vous avez cessé votre activité. De cette manière, le Médecin-Conseil pourra mettre fin à son autorisation et vous envoyer un courrier de confirmation.

Dans le cas où vous aviez repris une activité comme salarié, votre employeur ne devra plus nous envoyer de déclaration mensuelle.

Veuillez prendre contact avec ce dernier pour les formalités de fin d'accord de votre activité à temps partiel.

Et ensuite ?

En cas de reprise ultérieure d'une activité, une nouvelle demande doit être introduite via le formulaire de demande auprès du Médecin-Conseil un jour ouvrable avant la date de reprise souhaitée.
Il est possible de compléter une demande en ligne dans My Partenamut.

Attention : si vous êtes en incapacité primaire (moins d'un an), n'oubliez pas de continuer à nous faire parvenir vos certificats de prolongation.

À REMPLIR PAR L'ASSURÉ SOCIAL

Veuillez compléter et nous retourner ce document

Je, soussigné(e),

Nom et prénom (ou apposez une vignette) ----------

Numéro de registre national ----------

Numéro de GSM ou de téléphone (facultatif) ----------

E-mail (facultatif) ----------

déclare que :

Je cesse **définitivement**, pour raisons de santé ou volontaires,

l'activité de . . . . . ,
pour laquelle j'avais reçu l'autorisation du médecin-conseil,

à partir du . . . . / . . . . / . . . . . (= lendemain du dernier jour de prestation)

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Date : . . . . / . . . . / . . . . . .

Signature :

Partenamut - N° entreprise 0411.815.280 (loi du 06 août 1990) - Boulevard Louis Mettewie 74/76 - 1080 Bruxelles

A509K00511000000000000000000000000A